

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE 2017-2021

Ce contrat d'objectifs s'inscrit dans le projet académique et dans les objectifs du projet éducatif du conseil départemental avec une recherche de cohérence et de complémentarité au service d'une meilleure réussite de l'élève.

Etablissement : COLLEGE AUSONE (Le Bouscat)

RNE : 0331669k

I / ETAT DES LIEUX

Situation au regard des priorités académiques et des objectifs du projet éducatif du conseil départemental :

- bilan du contrat d'objectifs en cours : 1^{er} objectif "amener chaque élève à son plus haut niveau de réussite personnelle". L'étude des 2 indicateurs retenus montre une évolution positive. Après avoir augmenté pendant 3 ans, le % de validation du socle commun est en baisse en 2016 mais reste supérieur de 0,4 % à la moyenne départementale. Après avoir augmenté pendant 3 ans, le % de réussite au DNB (86,29 %) est en baisse en 2016. Il reste supérieur de 1,6 % à la moyenne départementale (84,7 %) et très proche de la moyenne académique (86,4 %). 2^{ème} objectif "Améliorer la fluidité des parcours et accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation". L'indicateur retenu montre que l'objectif est largement dépassé avec un taux de redoublement en 2015-2016 de 1,8 % à la fin de l'année de 2^{ème} GT des anciens élèves du collège.
- peu d'absentéisme, de dégradations ou de violences
- relations de proximité avec les élèves et les parents. Confiance de la très grande majorité des familles.
- des taux de redoublements en baisse (sauf 3^{ème} en 2016)
- l'hétérogénéité est constatée à la fois dans les apprentissages, dans les résultats au brevet, l'orientation mais aussi l'accès à la culture (écart important entre la très grande majorité des élèves issus de CSP très favorisées et les élèves de CSP défavorisées, très minoritaires).

Points forts

- des personnels stables, investis, peu absents, soucieux de la réussite des élèves et de l'image de l'établissement,
- des enseignants spécialistes du traitement de la difficulté scolaire (professeurs de SEGPA, d'ULIS et titulaires du 2CA SH) bien intégrés dans la communauté éducative,
- la qualité de la prise en compte dans le suivi pédagogique des élèves en difficultés,
- un établissement ouvert sur l'international grâce au dynamisme des enseignants de LVE,
- un CESC actif en lien étroit avec les mairies du Bouscat et de Bruges,
- un FSE et une AS très dynamiques et porteurs d'actions,
- un groupe de parents d'élèves prêts à mener des actions avec les personnels pour la réussite des élèves,
- un cadre de vie agréable et un équipement notamment pédagogique satisfaisant,
- une situation financière saine,
- la qualité de la restauration scolaire,
- la présence d'un personnel d'accueil,
- de bonnes relations avec l'environnement institutionnel, économique et culturel sur le territoire,
- un travail commun et fructueux avec les enseignants des écoles de la circonscription, sur la base du programme d'actions conçus avec l'IEN (et ses conseillers pédagogiques) dans le cadre de la ZAP Bordeaux Nord.

Points faibles

- image du collège insuffisamment attractive auprès des milieux socioculturels très favorisés,
- le travail personnel demeure peu approfondi pour un nombre important d'élèves,
- nécessité de redéfinir l'accompagnement personnalisé en fonction des objectifs de la réforme du collège,
- des modalités de travail par compétences à conforter dans l'équipe pédagogique,
- des liens encore trop faibles avec les lycées notamment ceux de secteur (Montesquieu et Condorcet),
- difficultés à accompagner des familles démunies par rapport au parcours et aux faiblesses de leurs enfants,
- coût très élevé des charges de viabilisation,
- des locaux de Vie Scolaire peu fonctionnels,
- la sécurité de l'établissement à renforcer.

II / OBJECTIFS-INDICATEURS-PROGRAMME D'ACTIONS

En cas de modification de la structure du collège (augmentation sensible des effectifs prévue à moyen terme), une révision du contrat d'objectifs tripartite sera nécessaire.

REUSSITE DE L'ELEVE

OBJECTIF 1 :

Favoriser l'ambition et permettre l'égal accès aux savoirs

Indicateur(s) retenu(s)

	2016	2017	2019	2021
Nombre de projets pédagogiques et éducatifs validés par le Conseil d'Administration	29 (CA 28 juin 2016)	29	35	35
Ecart entre le nombre de bourses départementales et le nombre de bourses nationales*	13,19 % (2015)	11 %	9 %	0 %

* En 2015, cet écart était pour le collège de 42,19 % (moyenne départementale : 29 %)

Programme d'actions :

- en impulsant une politique de pilotage à l'échelon local (projet de secteur),
- en développant chez les élèves le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire,
- en rendant plus attractif le collège afin de répondre au souhait des familles du secteur d'un enseignement de LVE renforcé (primaire / collège / lycée),
- en améliorant l'accompagnement des familles en difficulté,
- en proposant dès la 4^{ème} à certains des élèves en grande difficulté des dispositifs en alternance,
- en développant le parcours d'éducation artistique et culturelle de tous les élèves en renforçant l'ouverture sur un environnement riche du point de vue culturel, artistique et scientifique. Dans sa scolarité : chaque élève doit pouvoir participer au moins à une action culturelle par cycle (sortie scolaire, projet),
- en maintenant la vocation d'ouverture à l'international du collège (échanges, voyages scolaires, partenariat avec des écoles étrangères, participation au programme Navarre, séjours professionnels de professeurs étrangers...).

Moyens mobilisés :

- reconnaître et valoriser les élèves dont les résultats sont en progrès,
- généraliser la journée d'intégration à tous les élèves de 6^{ème},
- accroître la participation des élèves à des actions académiques, départementales ou nationales (projets, manifestations, concours),
- ouvrir une section bilangue (Anglais / Espagnol) à la rentrée 2017 en continuité avec le 1^{er} degré (demande validée par la DSDEN),
- renforcer les dispositifs d'aide et de soutien pour les élèves de 3^{ème} (préparation des examens et validation du socle),
- participer encore plus activement au dispositif "appel à projets" du Conseil Départemental,
- consolider les liens déjà existants avec les partenaires culturels locaux,
- optimiser l'utilisation des vecteurs de communication : site, journal, Pronote...

CONSTRUIRE ENSEMBLE

OBJECTIF 2 :

Préparer les élèves à être les citoyens de demain

Indicateur(s) retenu(s)

	2016	2017	2019	2021
% élèves formés chaque année aux premiers secours et /ou aux GQS	25 %	30 %	35 %	40 %
Pourcentage des élèves licenciés à l'AS	28,8 % (2015-2016)	30 %	30 %	30 %
Nombre de punitions (retenues et exclusions de cours)	354 retenues 311 exclusions (2015-2016)	Moins 10 % par rapport à 2015-2016	Moins 30 % par rapport à 2015-2016	Moins 50 % par rapport à 2015-2016

Programme d'actions :

- en instaurant le collège comme lieu de vie des élèves et des personnels,
- en renforçant le parcours citoyen : finaliser la mise en place d'un projet éducatif global (priorités : sensibiliser au respect de soi et des autres ; promouvoir l'engagement des élèves ; développer la responsabilisation, l'autonomie et l'adaptation de chaque élève ; rendre explicites pour les élèves les valeurs de la république),
- en s'assurant de la mise en cohérence des nombreuses interventions menées avec les partenaires notamment dans le cadre du CESC,
- en développant les mesures de valorisation des élèves,
- en réduisant le nombre de punitions et de sanctions,
- en renforçant l'implication de la communauté éducative (personnels enseignants, ATTEE, ASTOSS, Vie Scolaire, parents) dans la mise en œuvre d'actions et dans la prise en charge d'élèves visant à favoriser l'éducation à la citoyenneté,
- en impliquant davantage les parents d'élèves dans le parcours scolaire de leur enfant et dans la vie de l'établissement,
- en prévenant le décrochage ou l'échec, par une action auprès des familles (accueil plus individualisé des familles à la rentrée, répondre à leur demande de rétablissement d'un dispositif d'aide aux devoirs, informer des aides et outils disponibles),
- en favorisant la participation des élèves à des activités culturelles ou sportives au sein de l'établissement (FSE et AS).

Moyens mobilisés :

- mettre en place dès la 6^{ème} une "feuille de route" indiquant les étapes du parcours de réussite de chaque élève (ASSR 1 et 2 ; premiers secours, PSC1, GQS, socle, savoir nager, DNB, CFG...)
- développer la formation à la "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1) et la sensibilisation aux "gestes qui sauvent" (GQS) des élèves (priorité : 3^{ème}, délégués élèves et licenciés AS) et des personnels,
- rédiger une charte de vie au collège,
- organiser une semaine sur le "respect",
- encourager et valoriser au quotidien des actions de solidarité individuelles ou collectives,
- mobiliser les différents membres de la communauté éducative autour de projets communs (actions humanitaires, développement durable, journée des talents, organisation par les élèves de la fête de fin d'année des 3èmes...),
- proposer aux familles une aide aux devoirs (personnels enseignants et de vie scolaire volontaires, bénévoles).

CADRE DE VIE DE L'ELEVE

OBJECTIF 3 : Optimiser le cadre de vie et de travail du collège

Indicateur(s) retenu(s)

	2016	2017	2019	2021
Nombre de jours d'absences des personnels ATTEE pour raisons de santé par agent	14,34 (2015-2016)	Inférieur à 20	Inférieur à 20	Inférieur à 20
Dépenses de viabilisation (€ / m ²)	15,37 € / m ² (2015)	15 € / m ²	12 € / m ²	9 € / m ²
Quantité de déchets jetés par jour	Test mois février 2017 : 55 kilos	50 kilos	40 kilos	25 kilos

Programme d'actions :

- en renforçant la sécurité de l'établissement dans le cadre du plan d'actions qui sera formalisé à l'issue du diagnostic commun entre la DSDEN et le CD33,
- en réduisant les coûts de viabilisation (mise en place et suivi d'un contrat de performance énergétique),
- en optimisant l'entretien des locaux (formation des personnels, nouveaux matériels de travail, mise en place de protocoles),
- en continuant à offrir une restauration scolaire de grande qualité avec 2 objectifs : réduire la quantité de déchets et accroître la part du bio,
- en renforçant le travail en équipe des personnels et plus largement de tous les acteurs de la communauté éducative,
- en engageant une réflexion sur la localisation du pôle Vie Scolaire,
- en promouvant les usages pédagogiques du numérique : utilisation des outils numériques de manière plus efficiente (élèves, familles, personnels, administration),
- en facilitant et promouvant l'utilisation des outils de communication par les familles (site établissement, journal, ENT, SMS, courriel...).

Moyens mobilisés :

- se doter de tout l'équipement prévu dans le PPMS (notamment d'un système d'alerte efficace),
- réaliser un audit en 2017 pour déterminer les raisons des coûts élevés de viabilisation,
- mettre en place une commission Hygiène et Sécurité (CHS),
- mettre en place une commission "restauration scolaire" (axes prioritaires de travail : lutte contre le gaspillage, bio),
- engager une réflexion avec l'accompagnement du département sur l'amélioration du passage des élèves au self dans la perspective du déploiement de l'outil de la charte de restauration concernant les contrôles d'accès des restaurants scolaires,
- réaliser une enquête auprès des élèves sur leur cadre de vie et de travail,
- engager une réflexion avec l'accompagnement du département sur un nouvel emplacement du pôle vie scolaire,
- accompagner le référent dans la mise en place des guides et protocoles d'entretien et le faire participer aux travaux de la CHS,
- accroître la formation des enseignants à l'usage des VPI,
- augmenter le débit de la bande passante de 4 à 20 mégabits,
- promouvoir les activités ENT notamment lors des EPI en mobilisant le référentiel sur le numérique co-construit avec la DANE du Rectorat et dans le cadre de la campagne d'achats directs sous réserve des disponibilités de l'enveloppe distribuée en équité sur l'ensemble des collèges.

III / DUREE - MODALITES D'EVALUATION

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2021.


L'autorité académique et la collectivité départementale sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'établissement.

Fait à Bouscat, le 24 mars 2017


Le Directeur Académique,

Le Président du Conseil Départemental,

Le chef d'établissement,


Jean-Luc Duret


Jean-Luc GLEYZE


Gilles THOLLIER

LA PEDAGOGIE AU CŒUR DE LA REUSSITE DES ELEVES

PARCOURS DE L'ELEVE DANS SA REUSSITE ET SON DEVENIR

OBJECTIF 4 :

Amener chaque élève à son plus haut niveau de réussite personnelle

Indicateur(s) retenu(s)

	2016	2017	2019	2021
Taux de réussite au DNB et au CFG	DNB (2016) : 86,29 % CFG (2016) : 82,4 %	DNB : 88 % CFG : 84 %	DNB : 91 % CFG : 88 %	DNB : 93 % CFG : 90 %
Elèves non affectés AFFELNET 1 ^{er} tour	9 soit 6 % (2015-2016)	5 %	3 %	0 %
Taux de redoublement en 2 ^o GT, 2 ^o Pro et 1 ^{ère} année CAP	2015-2016 : 2 ^o GT : 1,8 % 2 ^o Pro : 10,8 % 1 ^o CAP : 0 %	2 ^o GT : 1,8 % 2 ^o Pro : 8 % 1 ^o CAP : 0 %	2 ^o GT : 1,7 % 2 ^o Pro : 5 % 1 ^o CAP : 0 %	2 ^o GT : 1,4 % 2 ^o Pro : 0 % 1 ^o CAP : 0 %

Programme d'actions

- en consolidant, en priorité dans le cadre du conseil écoles (5 écoles du Bouscat et 2 de Bruges) / collèges (Ausone et Jean Moulin), la continuité des apprentissages et la fluidité des parcours au cycle 3 (priorité au suivi des élèves en difficultés ou à besoins particuliers),
- en assurant la continuité des différents parcours et des apprentissages au cycle 4,
- en rendant les apprentissages plus explicites (leur donner du sens) afin de "remotiver" les élèves (goût du travail, réussite, excellence),
- en améliorant la fluidité des parcours et en optimisant l'orientation des élèves en les amenant à des choix ambitieux et raisonnés d'orientation,
- en améliorant la continuité des enseignements collège / lycées généraux, technologiques et professionnels.

Moyens mobilisés

- organiser un PFE sur la conduite de classe et la dynamique de groupe intégrant les thématiques de la mobilisation de l'attention, les motifs d'agir des élèves, les apprentissages en groupe, les règles de vie en groupe,
- travailler en équipe, avec l'appui des corps d'inspection, sur les modalités d'enseignement et d'évaluation (domaines 1 et 2 en priorité),
- favoriser la connaissance des attendus en lycées (GTP) et CFA de l'ensemble des élèves,
- développer les relations avec les lycées de secteur (Montesquieu et Condorcet) et les lycées professionnels recrutant régulièrement les élèves du collège (partie générale, Segpa).

DUREE - MODALITES D'EVALUATION

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2021.

L'autorité académique et la collectivité départementale sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'établissement.

Fait à Bouscat, le 29 mars 2017

DM

Le Directeur Académique,

Zam. le Duv.

Le Chef d'établissement,

Gilles THOLBAES